



TERMES DE REFERENCE POUR CONSULTANTS ET PRESTATAIRES INDIVIDUELS

Titre : Développement de modules pour la formation des personnels du secteur de la Petite Enfance en santé mentale, développement cognitif, affectif et psycho-social des enfants de 0 à 5 ans.

Type de contrat : SSA

Période de la consultation : 90 jours ouvrables sur la période avril-octobre

Niveau proposé : NOC

Section : Education

Lieu d'affectation : Port-au-Prince (Expérimentation dans les départements du Nord-Est et de l'Ouest)

1. CONTEXTE

La question de l'éducation des parents est cruciale dans une société comme Haïti où les connaissances sont peu partagées et les indices de développement des enfants très inquiétants¹. Le MENFP a relancé cette question en 2012 avec son document "Cadre de politique nationale pour le Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE)". Ensuite, il a commandé un « Etat des lieux des programmes d'éducation parentale » en Haïti et hors d'Haïti et une proposition de « Stratégie pour la mise en œuvre d'un programme d'éducation parentale », deux documents produits en 2017.

Le bien-être de l'enfant repose sur sa santé physique, sur sa santé mentale et son développement psychosocial. Il semble essentiel, au-delà des soins que les parents apportent à leurs enfants, qu'ils prennent conscience que protéger, accompagner, éduquer son enfant c'est aussi lui donner de l'affection, de l'attention, c'est le respecter dans sa dignité, l'écouter, lui parler, jouer... Autant de notions plus difficiles à transmettre et dont les parents ne mesurent pas toujours toute l'importance qu'elles revêtent pour le bien-être de leurs enfants. En effet, trop souvent l'on se concentre exclusivement sur les besoins physiques des enfants (les nourrir, les soigner...). Les besoins socio-affectifs sont souvent méconnus des parents et ne sont pas considérés comme prioritaires pour le bien-être et le développement harmonieux des enfants, et ceci d'autant plus que la grande majorité des familles haïtiennes vit dans une situation socio-économique très précaire qui oblige les parents à mobiliser beaucoup d'énergies pour faire face aux besoins matériels du quotidien et laisse, par la même occasion, peu de place pour répondre aux besoins psycho-affectifs de leurs enfants.

Il s'avère donc nécessaire qu'un travail de sensibilisation et de formation soit conduit auprès des parents afin que ceux-ci ne réduisent pas leur rôle parental à uniquement la prise en charge du bien-être physique de leurs enfants mais qu'ils prennent également conscience de toute l'importance de l'accompagnement parental pour soutenir le développement psycho-affectif, social et cognitif de leurs enfants et pour leur garantir un bien-être et un équilibre global indispensables pour leur devenir.

¹ Voir EMMUS VI, 2016-2017

Les partenaires sociaux sont indiscutablement convaincus de la nécessité d'éduquer les parents à une meilleure prise en charge de leurs enfants. En effet, la mise en réseau depuis 2017 de plusieurs institutions travaillant dans le domaine de la petite enfance constitue une opportunité pour la relance du dossier². Ces institutions, tant du secteur public que du non-public, ont récemment souhaité s'engager en ce sens et l'ont inscrit dans leur plan d'action 2018-2019.

Par ailleurs l'UNICEF, avec d'autres agences des UN et la Banque Mondiale a développé un document "Savoir pour Sauver"³ ou "Konesans pou sove lavi", qui comporte beaucoup d'informations destinées aux familles, regroupées en 14 chapitres, qui traitent de la santé materno-infantile, la nutrition et la protection de l'enfant. Dans le souci de faciliter son utilisation, le document a été traduit en 215 langues dans 200 pays, notamment en créole en 2015 et publié à 15 millions d'exemplaires. D'autres matériels existent comme le « Soins pour le développement de l'enfants »⁴. Toutefois, il y a lieu de développer des modules complémentaires en vue d'approfondir les aspects de santé mentale, développement affectif, cognitif et psychosocial pour une meilleure préparation des enfants à la scolarité et à la vie.

Il est important pour les parents d'être informés sur le fait que les expériences vécues durant la petite enfance influent sur le développement du cerveau, de la santé et du bien-être durant toute la vie. La prise en charge de la santé mentale et du psychosocial nécessite bien entendu une approche spécifique et relativement complexe. Il ne s'agit pas simplement de transmettre des informations nouvelles aux parents mais cela demande d'effectuer auprès de ceux-ci tout un travail de questionnement, de remise en cause des comportements, voire de déconstruction de certaines certitudes afin de reconstruire les connaissances et pouvoir adopter et s'approprier des attitudes et pratiques parentales complètement nouvelles. Pour atteindre les résultats escomptés, ce processus d'apprentissage et de changement de comportement doit être conduit de façon très participative, en partant du vécu des parents et en proposant des outils éducatifs simples dont les parents peuvent facilement s'approprier et dont les bénéfices pour l'enfant sont rapidement identifiables et visibles.

2. BUT

Rendre disponible un paquet complet de matériels (en français et créole) dédié à la formation des parents sur la prise en charge et le développement des enfants de 0 à 6 ans.

3. OBJECTIFS CIBLES

A cet effet, l'UNICEF lance un appel à proposition pour engager un consultant en charge de développer des modules de formation dont le but est d'apporter un complément de connaissances au document de formation de l'UNICEF « Savoir pour Sauver » ou « Konesans pou sove lavi », à l'intention des parents. Le volet éducation mérite d'être complété sur des aspects tels que le développement cognitif et psychosocial, le bien-être émotionnel, l'apprentissage par le jeu, de manière à mieux outiller les parents pour une meilleure préparation des enfants à l'entrée à l'école et ceci, dès le plus jeune âge. Ces nouveaux modules doivent prêter particulière attention aux aspects de genre et même pour les

² Early Childhood Development Action Network ECDAN <https://www.ecdan.org/>

³ https://www.unicef.org/french/publications/index_53254.html

⁴ https://www.unicef.org/earlychildhood/index_68195.html

questions liées au jeu, et porter les éducateurs à éviter de véhiculer les stéréotypes dans la répartition des rôles. Ils ne devront pas être simplement neutres, mais contribuer à changer les perceptions. Les produits devront être tournés vers la pratique et basés sur l'apprentissage par l'action (*learning by doing*) et non pas étayer des longues théories. En tenant compte des productions antérieures et de tout ce qui précède, la consultation contribuera à appuyer les stratégies prônées par la politique DIPE.

4. TACHES ASSIGNEES

La durée totale du contrat s'étalera sur 6 mois avec 90 jours ouvrables (18 semaines)

Activités clés	Méthodologie proposée	Livrables	Délais
Revue de littérature	Analyse de l'ouvrage "Savoir pour Sauver" et le « Soins pour le développement de l'enfant », ainsi que les autres documents Rencontre d'échanges avec les partenaires et acteurs clés travaillant sur la problématique de la Petite Enfance	Cadre logique sur la méthodologie du travail de conception des nouveaux modules <u>finalisé et soumis à la section Education</u> Chronogramme d'exécution <u>finalisé et soumis</u>	3 semaines
Développement des modules	Elaboration d'un document dans le même format que "Savoir pour Sauver" / « Soins pour le développement de l'enfant » contenant des modules relatifs aux thèmes proposés Développement d'une boîte à outils pour l'animation des sessions sur les modules	Document de formation contenant les modules en français et créole, <u>finalisé et soumis</u> Boîte à outils en français et créole <u>finalisés et soumis</u>	9 semaines
Atelier de formation sur les modules pour des formateurs du réseau ECDAN et expérimentation sur le terrain (prétest)	Formation expérimentale conçue pour essayer le matériel en vue de le mettre à point (BUGEP/ DFP/ ECDAN/ ENI et UPR Nord Est) (en créole et français) Travaux de mise à point	Plan de formation (formateurs et 1 session de formation avec les parents du département du Nord-est), <u>soumis et validé</u> Rapport de session de formation et recommandations d'amélioration, <u>finalisé et validé</u>	3 semaines
Finalisation du document en intégrant les commentaires	Finalisation des modules et des boîtes à outils	Modules et boîte à outils finalisés	2 semaines
Validation du document finalisé	Préparation de l'atelier de validation des modules par le BUGEP et les partenaires du réseau ECDAN...	Document finalisé et validé Rapport final <u>soumis et certifié par le chef de section</u> <u>Evaluation finale</u> de performance satisfaisante	1 semaine

Le consultant sera mis à la disposition du BUGEP et travaillera en étroite collaboration avec le BUGEP, la DFP, des représentants des ENI et UPR du Nord Est et le secrétariat de l'ECDAN.

QUALIFICATIONS NECESSAIRES

- Diplôme de maîtrise dans le domaine des sciences de l'Education ou des Sciences Humaines, et plus particulièrement avec une spécialisation en Education préscolaire / Petite Enfance;
- Maîtrise de l'outil informatique;
- Un bon esprit d'équipe et d'initiatives;

*tous les détails spécifiés dans le tableau doivent être obligatoirement fournis

- Maîtrise rédactionnelle en français et créole.

5. EXPERIENCE DE TRAVAIL

- Expérience d'au moins 5 ans dans Le domaine de l'Education et/ou C4D, incluant au moins 3 ans dans la production de guides de formation, manuels ou travaux de recherche;
- Expérience prouvée dans le développement de documents et interventions dans le domaine du préscolaire;
- Très bonne connaissance du contexte éducatif haïtien;
- Expérience dans le domaine du partenariat public/privé/société civile un atout (expérience de travail avec une agence des UN et le gouvernement sera un atout).

6. CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le/la consultant(e) devra fournir son propre équipement de travail (ordinateur, téléphone etc.)
- Le consultant ne sera pas obligé de se rendre au bureau de l'UNICEF tous les jours, mais il y sera présent pour des réunions, des échanges, des séances de planification, etc.
- L'UNICEF applique la politique de tolérance zéro à l'égard toute conduite jugée incompatible avec son mandat et avec les normes de conduite des fonctionnaires des Nations Unies, notamment l'abus ou l'exploitation sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination. L'UNICEF adhère aussi strictement au principe de la protection de l'enfance. Tout candidat considéré pour un recrutement fera l'objet d'une vérification rigoureuse des références et des antécédents et devra adhérer à ces normes et principes.

7. TITRE DU SUPERVISEUR DIRECT

Le/la consultant(e) sera supervise(e) par la Spécialiste Education, Petite Enfance

8. TERMES DU CONTRAT/COÛTS ESTIMATIFS

Se référer à l'annexe I relative aux termes et conditions régissant les contrats de consultants.

Dans le cadre de leur application, les candidats sont tenus de fournir

- Une offre technique détaillée comprenant:
 - Compréhension du mandat, stratégies de réalisation;
 - Plan de travail et méthodologie;
 - Analyse des risques;
 - Présentation des compétences et expériences relatives aux thématiques retenues;
 - Présentation des copies des documents officiels de reconnaissance légale;
 - Présentation du/de la consultant(e) avec CV à l'appui;
 - Chronogramme détaillé des activités
- Une offre financière tout-inclus:
 - En gourdes, honoraires, restauration, frais transport, et tous frais connexes, détaillé par rubrique, sur la base des termes de références ci-dessus;
 - Un curriculum vitae et formulaire p. 11 (en annexe);
 - Une copie des diplômes requis;

**tous les détails spécifiés dans le tableau doivent être obligatoirement fournis*

- Les coordonnées (Nom, téléphone et e-mail) des trois superviseurs les plus récents (y compris le superviseur actuel) pour la vérification des références;
- Une attestation d'assurance santé valide, couvrant toute la période de consultation

Les honoraires seront payés à la soumission des livrables et sur présentation d'une facture certifiée par le superviseur.

Modalités de paiement:

- 20% à la soumission du cadre méthodologique de travail et du chronogramme détaillé
- 40% à la soumission des modules de formation et de la boîte à outils
- 40% à la soumission du rapport final et la remise du document finalisé

Le paiement final est sujet à une évaluation de performance satisfaisante.

9. LISTE DE LA DOCUMENTATION (non exhaustive)

- 1) « Konesans pou n sove lavi » de l'Unicef
- 2) « A quality framework for ECD » de ISSA
- 3) « Parenting Programme in Health Centers » de BID et UWI
- 4) « Soins attentifs pour le développement de la PE » par Unicef, ECDAN, WB, OMS, etc.
- 5) Step by Step parenting (11 modules traduits en créole)
- 6) Care for Child Development (expérience de Belize)

10. VOYAGE RENTRANT DANS LE CADRE DU CONTRAT

Une partie du travail, en l'occurrence la formation expérimentale se réalisera dans le département du Nord-est; par conséquent, le/la consultant(e) est tenu de prévoir 3 semaines de mission de terrain et d'inclure les frais y afférents (Per Diem, transport) dans leur proposition financière.

Approbation du Représentant Adjoint ou du Chef des Operations :

Date: _____

1. Legal Status

The individual engaged by UNICEF under this contract as a consultant or individual contractors (the "Contractor") is engaged in a personal capacity and not as representatives of a Government or of any other entity external to the United Nations. The Contractor is neither a "staff member" under the Staff Regulations of the United Nations and UNICEF policies and procedures nor an "official" for the purpose of the Convention on the Privileges and Immunities of the United Nations, 1946. The Contractor may, however, be afforded the status of "Experts on Mission" in the sense of Section 22 of Article VI of the Convention and the Contractor is required by UNICEF to travel in order to fulfill the requirements of this contract, the Contractor may be issued a United Nations Certificate in accordance with Section 26 of Article VII of the Convention.

2. Obligations

The Contractor shall complete the assignment set out in the Terms of Reference for this contract with due diligence, efficiency and economy, in accordance with generally accepted professional techniques and practices.

The Contractor must respect the impartiality and independence of UNICEF and the United Nations and in connection with this contract must neither seek nor accept instructions from anyone other than UNICEF. During the term of this contract the Contractor must refrain from any conduct that would adversely reflect on UNICEF or the United Nations and must not engage in any activity that is incompatible with the administrative instructions and policies and procedures of UNICEF. The Contractor must exercise the utmost discretion in all matters relating to this contract.

In particular, but without limiting the foregoing, the Contractor (a) will conduct him- or herself in a manner consistent with the Standards of Conduct in the International Civil Service; and (b) will comply with the administrative instructions and policies and procedures of UNICEF relating to fraud and corruption; information disclosure; use of electronic communication assets; harassment, sexual harassment and abuse of authority; and the requirements set forth in the Secretary General's Bulletin on Special Measures for Protection from Sexual Exploitation and Sexual Abuse.

Unless otherwise authorized by the appropriate official in the office concerned, the Contractor must not communicate at any time to the media or to any institution, person, Government or other entity external to UNICEF any information that has not been made public and which has become known to the Contractor by reason of his or her association with UNICEF or the United Nations. The Contractor may not use such information without the written authorization of UNICEF and shall under no circumstances use such information for his or her private advantage or that of others. These obligations do not lapse upon termination of this contract.

3. Title rights

UNICEF shall be entitled to all property rights, including but not limited to patents, copyrights and trademarks, with regard to material created by the Contractor which bears a direct relation to, or is made in order to perform, this contract. At the request of UNICEF, the Contractor shall assist in securing such property rights and transferring them to UNICEF in compliance with the requirements of the law governing such rights.

4. Travel

If UNICEF determines that the Contractor needs to travel in order to perform this contract, that travel shall be specified in the contract and the Contractor's travel costs shall be set out in the contract, on the following basis:

(a) UNICEF will pay for travel in economy class via the most direct and economical route; provided however that in exceptional circumstances, such as for medical reasons, travel in business class may be approved by UNICEF on a case-by-case basis.

(b) UNICEF will reimburse the Contractor for out-of-pocket expenses associated with such travel by paying an amount equivalent to the daily subsistence allowance that would be paid to staff members undertaking similar travel for official purposes.

5. Statement of good health

Before commencing work, the Contractor must deliver to UNICEF a certified self-statement of good health and to take full responsibility for the accuracy of that statement. In addition, the Contractor must include in this statement of good health (a) confirmation that he or she has been informed regarding inoculations required for him or her to receive, at his or her own cost and from his or her own medical practitioner or other party, for travel to the country or countries to which travel is authorized; and (b) a statement he or she is covered by medical/health insurance and that, if required to travel beyond commuting distance from his or her usual place or residence to UNICEF (other than to duty station(s) with hardship ratings “H” and “A”, a list of which has been provided to the Contractor) the Contractor’s medical/health insurance covers medical evacuations. The Contractor will be responsible for assuming all costs that may be occurred in relation to the statement of good health.

6. Insurance

The Contractor is fully responsible for arranging, at his or her own expense, such life, health and other forms of insurance covering the term of this contract as he or she considers appropriate taking into account, among other things, the requirements of paragraph 5 above. The Contractor is not eligible to participate in the life or health insurance schemes available to UNICEF and United Nations staff members. The responsibility of UNICEF and the United Nations is limited solely to the payment of compensation under the conditions described in paragraph 7 below.

7. Service incurred death, injury or illness

If the Contractor is travelling with UNICEF’s prior approval and at UNICEF’s expense in order to perform his or her obligations under this contract, or is performing his or her obligations under this contract in a UNICEF or United Nations office with UNICEF’s approval, the Contractor (or his or her dependents as appropriate), shall be entitled to compensation from UNICEF in the event of death, injury or illness attributable to the fact that the Contractor was travelling with UNICEF’s prior approval and at UNICEF’s expense in order to perform his or her obligations under this contract, or was performing his or her obligations under this contract in a UNICEF or United Nations office with UNICEF’s approval. Such compensation will be paid through a third-party insurance provider retained by UNICEF and shall be capped at the amounts set out in the Administrative Instruction on Individual Consultants and Contractors. Under no circumstances will UNICEF be liable for any other or greater payments to the Contractor (or his or her dependents as appropriate).

8. Arbitration

(a) Any dispute arising out of or, in connection with, this contract shall be resolved through amicable negotiation between the parties.

(b) If the parties are not able to reach agreement after attempting amicable negotiation for a period of thirty (30) days after one party has notified the other of such a dispute, either party may submit the matter to arbitration in accordance with the UNCITRAL procedures within fifteen (15) days thereafter. If neither party submits the matter for arbitration within the specified time the dispute will be deemed resolved to the full satisfaction of both parties. Such arbitration shall take place in New York before a single arbitrator agreed to by both parties; provided however that should the parties be unable to agree on a single arbitrator within thirty days of the request for arbitration, the arbitrator shall be designated by the United Nations Legal Counsel. The decision rendered in the arbitration shall constitute final adjudication of the dispute.

9. Penalties for Underperformance

Payment of fees to the Contractor under this contract, including each installment or periodic payment (if any), is subject to the Contractor’s full and complete performance of his or her obligations under this contract with regard to such payment to UNICEF’s satisfaction, and UNICEF’s certification to that effect.

10. Termination of Contract

This contract may be terminated by either party before its specified termination date by giving notice in writing to the other party. The period of notice shall be five (5) business days (in the UNICEF office engaging the Contractor) in the case of contracts for a total period of less than two (2) months and ten (10) business days (in the UNICEF office engaging the Contractor) in the case of contracts for a longer period; provided however that in the event of termination on the grounds of impropriety or other misconduct by the Contractor (including but not limited to breach by the Contractor of relevant UNICEF policies, procedures, and administrative instructions), UNICEF shall be entitled to terminate the contract without notice. If this contract is terminated in accordance with this paragraph 10, the Contractor shall be paid on a pro rata basis determined by UNICEF for the actual amount of work performed to UNICEF's satisfaction at the time of termination. UNICEF will also pay any outstanding reimbursement claims related to travel by the Contractor. Any additional costs incurred by UNICEF resulting from the termination of the contract by either party may be withheld from any amount otherwise due to the Contractor under this paragraph 10.

11. Taxation

UNICEF and the United Nations accept no liability for any taxes, duty or other contribution payable by the consultant and individual contractor on payments made under this contract. Neither UNICEF nor the United Nations will issue a statement of earnings to the consultant and individual contractor.
